

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de transport périscolaire et extrascolaire

Identification de la collectivité qui passe le marché :

COMMUNE D'ECOURLANT
Place de la Mairie – 49000 ECOURLANT

Procédure de passation :

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Lieu d'exécution : Ecourlant.

Objet du marché :

Transport périscolaire et extrascolaire.

Identifiant de la consultation : MP2024-54

Caractéristiques principales :

Type de contrat :

Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum avec maximum, passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Le marché n'est pas décomposé en lots.

Nature et étendue :

Marché de services concernant le transport en autocars pour diverses activités périscolaires et extrascolaires.

Durée d'exécution :

Le marché débutera le 20 février 2025, pour une durée initiale d'1 an. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Classification des études :

Transport non régulier de passagers : 60140000-1
Services spécialisés de transport routier de passagers : 60130000-8
Autobus et cars : 34121000-1.

Variantes :

Non autorisées

Modalités de retrait du DCE

Retrait électronique : www.marches-securises.fr

Renseignements administratifs et techniques

Mairie d'Ecourlant
Place de la Mairie
49000 ECOURLANT
Téléphone : 02.41.41.10.00 – Courriel : mairie@ecourlant.fr
Nom du contact : Madame Tiffany Gripon

Modalités de transmission des offres :

La transmission des offres par voie papier n'est pas acceptée.

Elles doivent obligatoirement être transmises par voie électronique, via le profil acheteur : <https://alm.arches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de consultation. Sur le profil utilisateur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme, mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. Les critères de jugement des offres sont précisés au règlement de la consultation, ainsi que les autres conditions de participations des candidats et modalités de financement et de paiement.

Conditions de participation :

Forme juridique :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Ou DC1
- Ou lettre de candidature,
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce.

Capacité économique et financière :

- DC2
- Ou Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du contrat, réalisées au cours des **trois derniers exercices** disponibles

Capacité technique :

- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
- Fiche de synthèse des moyens et matériels (exemple : autocar) pouvant être utiles à la réalisation du marché

Critères d'attribution des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants, avec leur pondération :

- 1) 60% sur le prix des prestations
- 2) 40 % sur la valeur technique des prestations

Date limite de réception des offres :

Mardi 17 janvier 2025, à 12h00

Date d'envoi de l'avis à la publication :

Jeudi 12 décembre 2024